

L'Info PARCILLONNE

www.parçay-meslay.com

Avril 2010

N°16



La première pensée est pour les habitants des communes qui ont terriblement souffert lors du passage de la tempête "Xynthia". Concernant notre commune au-delà d'un abri bus brisé, quelques arbres déracinés,

quelques toitures endommagées, rien de grave sauf quelques dégâts importants sur des exploitations agricoles estimés à environ 30 000 €. Dans notre département, 83 000 habitants ont été privés d'électricité, dont 381 à Parçay-Meslay avec une moyenne de 14 heures de coupure. Après la mise en place de bassins de rétention et l'enfouissement des réseaux électriques, la commune renforcera les actions à mener dans la révision de son POS afin de se protéger d'éventuels désastres.

L'autre évènement du moment concerne la restructuration des collectivités territoriales que le gouvernement met en place dès 2011-2012. Notre commune est concernée, nous devons nous y préparer, de nombreuses règles vont changer. Les membres du Conseil Municipal prennent connaissance de l'ensemble de ces nouvelles règles afin d'en mesurer les enjeux et les conséquences. Le Conseil Municipal fera des choix, dans l'intérêt général de tous les Parcillons.

A l'issue des différentes analyses, des réunions d'échanges seront programmées avec l'ensemble des Parcillons. Les décisions prises par le Conseil Municipal détermineront le rayonnement et le devenir de notre commune.

Nous aurons à cœur d'assurer pour Parçay-Meslay un développement dynamique dans le respect de nos valeurs dans un contexte à la fois difficile et souvent sans concession.

L'ensemble du Conseil Municipal et moi-même resterons à votre disposition pour vous informer et vous écouter.

Le Maire,
Jackie SOULISSE

20 ans, 25 ans... les anniversaires des associations



DEVOS
HUMOUR

Sommaire

Actions et réalisations	p.2
Dossier "Anniversaires des associations"	p.4
Festivités	p.5
Agenda	p.6
A savoir	p.7

Directeur de la publication :

Jackie SOULISSE

Rédaction : Emmanuelle GILDARD, Mairie de Parçay-Meslay

Photographies : Mairie de Parçay-Meslay

Conception : Projectil

Tél. : 02 47 20 40 00

Régie publicitaire : Sogepress

Tél. : 02 47 20 40 00

La Municipalité de Parçay-Meslay remercie les annonceurs qui permettent la réalisation de ce journal. Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction réservés.



Une Zone Agricole Protégée à Parçay-Meslay

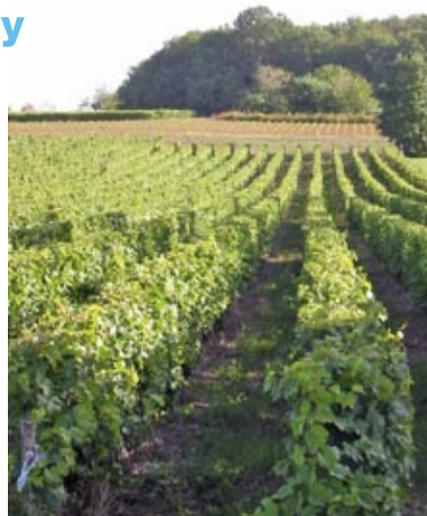
Du fait de sa proximité immédiate de l'agglomération tourangelle la commune de Parçay-Meslay se trouve au cœur de multiples enjeux qui, il faut bien le reconnaître, sont lourds de conséquences pour le quotidien de ses habitants. Le récent projet du prolongement du périphérique, les deux cents hectares de zones d'activités que nous avons beaucoup de difficultés à contenir, en sont de bonnes illustrations. Tous ces projets menacent très directement notre environnement et par là même notre cadre de vie. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons préserver notre patrimoine culturel et naturel d'une urbanisation débridée et consommatrice d'espace. Nous devons protéger nos paysages qui sont aussi notre identité, notre originalité aux portes de Tours, notre fierté et enfin nos racines.

Ainsi toutes les orientations validées dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui vous a été présenté en exposition publique au mois de décembre dernier et qui est consultable sur le site de la mairie dans la rubrique urbanisme, vont dans ce sens. Toutes les

extensions urbaines de la commune ne nécessiteront pas un hectare supplémentaire que ceux déjà prévus à l'urbanisation depuis 2001.

Mais il faut aller plus loin, si nous voulons protéger durablement nos terres agricoles, principal élément de nos paysages. Il est indispensable de maintenir une agriculture forte sur notre territoire. Un des outils à notre disposition pour ce faire est la ZAP, Zone Agricole Protégée. Cet outil permet d'accentuer une protection forte du territoire tant par le projet agricole qu'elle affirme que par la "double clé", détenue conjointement par le Maire et le Préfet. En effet, toute modification ultérieure du périmètre de la ZAP demandera aussi l'accord du Préfet. Les terres à vocation agricole le seront pour longtemps. Ainsi les agriculteurs auront une plus grande visibilité sur leur avenir, indispensable pour le développement de leur activité.

Nous avons sollicité l'appui technique de la Chambre d'Agriculture qui nous encadrera pendant les 18 mois nécessaires à la mise en place du projet. Dans une logique de continuité territoriale, la



commune de Rochecorbon a décidé de se joindre au projet. Un comité de pilotage associant élus et professionnels des 2 communes se réunira prochainement. Comme pour l'élaboration du PLU, la ZAP nécessitera une enquête publique. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement du projet. (Pour tout renseignement contacter l'adjoint à l'urbanisme)

Aménagement de la rue de la Sablonnière

A l'initiative de la municipalité, le lundi 22 février, une réunion publique a rassemblé les riverains, le bureau d'études Bastard et les élus pour étudier ensemble la réfection de la rue de la Sablonnière, du centre bourg au rond point des Tilleuls, prévue en 2010.

Après l'enfouissement des réseaux électriques, le réseau d'eau potable sera restauré courant mars et avril, la voirie achevée pour l'été.

L'assistance s'est montrée satisfaite du projet d'aménagement de voies douces pour protéger les piétons et les cyclistes, et de la création de vingt places de parking pour désengorger le centre bourg.

Les riverains, très intéressés par ces réalisations sécuritaires, demandent notamment que soient pris en compte les déplacements des personnes à mobilité réduite.

Afin d'adapter ces remarques au projet, une nouvelle présentation est envisagée prochainement.

La sécurité, c'est l'affaire de tous

Suite aux nombreux cambriolages perpétrés sur la commune ces derniers temps, la municipalité a décidé d'organiser une réunion publique sur la sécurité le mardi 26 janvier, en collaboration avec la Brigade de Gendarmerie de Vouvray.

Devant une salle St-Pierre comble, le Lieutenant Florent Schmittler, commandant de la communauté de brigades, a dispensé quelques précieux conseils pour éviter les cambriolages, dont voici un récapitulatif :

PROTECTION DU DOMICILE

Lorsque vous êtes chez vous :

- Ne laissez pas vos portes et fenêtres ouvertes inutilement.
- Maintenez fermés portails, portes, portes de garage et tous accès.
- N'oubliez pas de faire part de ces recommandations à vos enfants.

Lors de vos absences :

- Fermez les fenêtres et verrouillez les portes.
- Ne laissez aucun objet pouvant provoquer la convoitise visible de l'extérieur de la maison.
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur ou sous le paillason, vous pourriez être vus.
- Dans un lieu public, si vous confiez votre vêtement à un vestiaire, conservez sur vous clés, portefeuille, objets de valeur, carnet d'adresses...
- Vous partez plusieurs jours de votre domicile : sachez que lors de vos absences de plus de 24h, la gendarmerie organise une opération "tranquillité absence" destinée à protéger vos habitations. Il est recommandé de nous aviser avant votre départ.
- Demandez à une personne de retirer votre courrier de la boîte aux lettres.
- Faites dévier votre ligne téléphonique sur celle d'un ami, un parent ou sur votre téléphone portable.

- Evitez de conserver des valeurs à votre domicile.
- Répertoriez et photographiez vos objets de valeurs. Relevez les numéros de série des appareils, conservez les bons de garantie.
- Ne laissez rien dans votre jardin qui puisse être utilisé pour pénétrer par effraction dans votre domicile.

PERSONNES ÂGÉES :

- Maintenez la porte fermée à double tour. Faites changer la serrure en cas de perte de clés.
- Protégez tous les accès (fenêtre, soupirail, vasistas, etc.) par des dispositifs efficaces.
- Faites installer un téléphone dans la pièce de séjour ainsi que près de votre lit.
- N'ouvrez pas aux inconnus. Pour des professionnels, ils doivent présenter une carte. En cas de doute, n'hésitez pas à téléphoner aux entreprises ou administrations concernées pour vérifier leur qualité. Si nécessaire, faites le 17.
- Ne recevez jamais ceux qui prétendent contrôler votre argent, vos titres ou vous offrir un cadeau, ni les démarcheurs si vous êtes seul. Ne signez aucun papier sans un délai de réflexion.
- Éviter de conserver de fortes sommes d'argent à votre domicile.
- N'indiquez jamais que vous vivez seul(e).
- Prévenez vos voisins lors de vos absences prolongées et les services de la Gendarmerie.

PROTECTION DES VÉHICULES :

- Fermez en permanence votre véhicule à clé.
- Ne laissez aucun objet pouvant attirer la convoitise dans votre véhicule.
- Rentrez votre véhicule dans votre garage.

- Ne laissez pas vos papiers dans votre véhicule.

POUR ÉVITER LES AGRESSIONS

- Marchez au milieu des trottoirs, à contresens de la circulation pour éviter les vols de sacs à main.
- Portez votre sac à main serré contre vous. Ne le laissez jamais à vos pieds, sur un comptoir ou dans un caddie.
- Conservez vos clés sur vous.

NE JAMAIS OUVRIR SA PORTE À DES INCONNUS

Employés EDF et services des eaux :

- Inscrivez sur vos agendas les dates mentionnées sur les avis de passage affichés dans la rue ou à la mairie.

Représentants de commerce :

- Ne pas ouvrir sa porte systématiquement.
- Vérifier si la personne est titulaire d'une carte officielle de représentant (Cachet Préfecture)

Ramoneurs

- Vérifier la raison sociale de l'artisan avant d'ouvrir votre porte.



RÈGLE GÉNÉRALE

En cas de doute sur la qualité de votre interlocuteur, composer le 17
Communauté de brigades de VOUVRAY :

Brigade de proximité de Vouvray

L'Echeneau - 37210 VOUVRAY
Tél : 02 47 40 45 90*

Brigade de proximité de Monnaie

Rue Nationale - 37380 MONNAIE
Tél : 02 47 29 81 50*

Brigade de proximité de Château-

Renault - 19 rue Emile Zola -
37110 CHATEAU-RENAULT
Tél : 02 47 29 83 50



Service enfance jeunesse

Week-end jeux 2010

Pour la 5^{ème} année consécutive, le service municipal enfance jeunesse a mis en place son week-end jeux en famille. Avec plusieurs associations partenaires comme "Nos enfants d'abord", "Frimousse" gestionnaire du centre multi-accueil, "One, two, three", "Retraite et Loisirs", les enfants du centre de loisirs et les jeunes du club ados ont investi le gymnase et la salle des fêtes les 16 et 17 janvier dernier.



difficile de proposer un service qui répondrait à la fois, aux besoins de ces deux publics et aux exigences de qualité d'accueil des jeunes.

Ce mode de fonctionnement sera très probablement modifié à partir du mois d'avril.

Pendant les périodes scolaires, le Club Ados sera ouvert aux jeunes de 14 à 17 ans :

- le mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h
- le mercredi et samedi de 14h à 19h.

Pendant ces temps d'accueil, les jeunes pourront venir fréquenter le local, y trouver des jeux, une bibliothèque, de la documentation sur la santé, l'emploi, les sorties culturelles, etc. Ils pourront également rencontrer Gérald, l'animateur du local qui saura les accueillir, les écouter et leur proposer des activités variées ou encore les accompagner dans la réalisation de leurs projets. Ce type d'accueil fait l'objet d'un conventionnement ACJ (Accueil Jeunes) avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports d'Indre-et-Loire.

En période de vacances scolaires (petites et grandes), le Club Ados sera ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans du lundi au vendredi de 10h à 19h. Il proposera un programme d'activités ludiques et éducatives adaptées à chacun. L'effectif d'encadrement du local pendant ces périodes permettra notamment de séparer les tranches d'âges lorsque cela semblera nécessaire. Certaines activités seront exclusivement réservées aux plus jeunes. Ces activités seront organisées dans le cadre d'un centre de loisirs ados agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et de Sports. Une inscription préalable des jeunes sera exigée. Les programmes d'activités seront disponibles au plus tard deux semaines avant le début des vacances au local ados, en mairie et dans la plupart des commerces de la commune.

Le dossier étant constitué, vous devez remplir un bulletin d'inscription fourni avec le programme d'activités disponible 2 à 3 semaines avant la période d'inscription et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou dans celle du centre de loisirs. Les programmes sont édités pour chaque période de vacances scolaires et pour chaque période de mercredis (entre 2 périodes de vacances scolaires). Aucune inscription n'est prise pour l'année. Nous vous remercions de bien respecter les dates limites d'inscription pour pouvoir satisfaire votre demande.

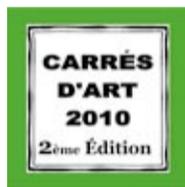
Les Carrés d'Art

Pour la deuxième édition, la municipalité organise les "Carrés d'Art" du 21 juin au 5 juillet. Temps fort de l'année culturelle dans votre commune, la manifestation permet d'arborer sur les murs de la ville les œuvres réalisées par les habitants. Pas de compétition en vue, l'objectif étant d'exposer de façon éphémère son talent ou savoir-faire au regard des autres.

Pour la réalisation de vos œuvres, il est impératif de vous référer à la charte graphique détaillée dans le bulletin d'inscription joint à cette édition. Vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui en retournant ce bulletin à l'accueil de la Mairie ou au centre de loisirs.

Le vernissage se déroulera le 21 juin, jour de la fête de la musique.

Alors à vos pinceaux, laissez libre cours à votre imagination !



Changement de fonctionnement pour le Club Ados

Jusqu'à présent, le Club Ados accueillait un public constitué de jeunes âgés de 11 à 13 ans (les pré-ados) et de 14-17 ans (les ados). Ces deux publics ont des attentes, des envies mais aussi des besoins différents. Un jeune collégien en 6ème aura un rythme, une maturité et des envies bien différentes de celles d'un jeune scolarisé en terminale. Le rôle et les missions de l'animateur sont, par conséquent, très différents d'un public à l'autre.

Il nous semble aujourd'hui



Comme à l'accoutumée, les jeux en bois fabriqués au centre de loisirs étaient à l'honneur, mais on pouvait également trouver un espace jeux pour les bébés, des jeux en anglais, un espace dédié aux échecs animé par le club d'échecs de La Membrolle, un espace jeux de cartes, des jeux de bars...

Les jeunes du club ados avaient décidé de s'impliquer dans la manifestation en créant un salon, dédié aux jeux de cartes et poker, tandis qu'au centre de loisirs l'accent avait été mis cette année sur la décoration des salles.

Une édition marquée par une soirée consacrée aux jeux vidéo sur grand écran qui a permis comme le reste de la manifestation de faire jouer ensemble les grands et les petits.

Inscriptions au centre de loisirs

Rappel : pour inscrire un enfant au centre de loisirs vous devez préalablement remplir un dossier administratif (à retirer en mairie ou au centre de loisirs) constitué d'une fiche sanitaire, d'une fiche de renseignements administratifs, d'une attestation d'assurance en responsabilité civile, du coupon de prise de connaissance du règlement intérieur de la structure ainsi que le formulaire de droit à l'image.

Jardiniers en herbe

Sur une idée de Mme Myriam Lemaire, directrice de l'école maternelle, la municipalité a décidé de monter un projet pédagogique avec la classe de Petite Section qui contribuera à l'embellissement de la commune.

Au mois de mai, les agents des services techniques devraient donc accueillir les enfants autour des parterres de fleurs devant la bibliothèque municipale. Ils participeront aux plantations saisonnières et pourront y intégrer les productions d'arts visuels réalisées en classe.



Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter Gérald Bouvet, le directeur du local ados, au 02 47 29 12 18 ou gbouvet@parcay-meslay.com

Les vacances d'hiver au "Club Ados"

Une sortie à la patinoire, un tournoi de Laser-Game, la réalisation de "court-métrage" ou encore des rencontres sportives avec d'autres jeunes du département, voici en quelques lignes les activités auxquelles ont pu participer les jeunes du Club Ados pendant ces vacances de Février. Humour et bonne humeur étaient au rendez-vous tout particulièrement pendant les séances de "court-métrage" pendant lesquelles les jeunes ont réalisé deux films à se tordre de rire.

Les jeunes intéressés peuvent venir rencontrer Gérald au Club Ados pour organiser les prochaines vacances.

Les projets à suivre ou envisagés pour le "Club Ados" :

- Un projet web-radio
- Un nouveau projet "Court-métrage" avec d'autres structures ados du département
- Un projet autour du journalisme
- Organisation d'un Trekking VTT pour cet été

Tous les jeunes intéressés par ces projets sont invités à venir y participer ou à proposer d'autres idées. Renseignements, contactez Gérald Bouvet au 02 47 29 12 18.



Rencontre de Trollball interclubs ados à Monts

Une météo bien capricieuse qui a bousculé les projets de Monsieur CARNAVAL !

Les incertitudes liées à la météo nous ont amenés avec beaucoup de regrets à annuler cette manifestation si bien préparée par les enfants dont certains devaient animer la déambulation (musique, théâtre, etc...) A charge de revanche !



Inscription concours des Maisons fleuries

Si vous souhaitez participer au concours des Maisons Fleuries 2010, il vous suffit de **compléter le bulletin volant ci-joint** et de le retourner à l'accueil de la Mairie **avant le 30 mai 2010.**

Règlement :

Les "Maisons Fleuries" présentées doivent être les plus visibles possible du domaine public.

Le jury tiendra compte des critères suivants :

- cadre végétal : arbres, arbustes, pelouses,
- fleurissement : plantes saisonnières, vivaces, rosiers, parterres, rocailles, jardinières, suspensions,
- propreté et efforts faits en faveur de l'environnement,
- embellissement du cadre bâti,
- recherche faite en matière de botanique,
- originalité déployée à composer avec ces critères.

Les 25 ans de la Banda soiffée

Pour fêter dignement les 25 ans de la célèbre Banda soiffée, la troupe de copains organise une journée mémorable le **dimanche 13 juin de 09h à 18h** au Parc de la Grand Maison, derrière la Mairie.

Au programme de cette "Féria des Bandas" animée par le Staca'Tours, les Daltons, la Banda Jean et la Vaginale :

- 09-12h : Marche "musicole" : parcours dans le vignoble et pause musicale dans une cave
- 12-13h : Apéro rythmé par les bandas
- 13-15h : Jambon à l'Os et/ou Restauration rapide
- A partir de 14h : Concerts gratuits avec le Staca'Tours et les bandas
- Vers 15h : Grand spectacle de course de vachette avec sauteurs et écarteurs (avec le concours de la municipalité)
- 18h : Clôture des festivités

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet de la banda soiffée : <http://www.bandassoiffee.com/>



Les 20 ans du Chœur d'Aoedé

Pour sa 13^{ème} édition, le Festival de Chant Choral du Vouvrillon était organisé par la Chorale "Chœur d'Aoedé" de Parçay-Meslay. Le festival s'est déroulé le dimanche

28 mars à la salle Oésia de Notre Dame d'Oé, avec la participation des chorales suivantes :

- "Chants et Notes de Choisille et d'Oé" de Chanceaux et Notre-Dame-d'Oé,
- "L'Echo des Gâtines" de Monnaie,
- "Chœur d'Aoedé" de Parçay-Meslay,
- "Brenn'Note" de Reugny,
- "Sans Nom et Cent Notes" de Rochecorbon,
- "Allegretto" de Vouvray,
- "Ada Canto" de l'INRA de Nouzilly.

Chacune des chorales a présenté ses morceaux avant de se retrouver autour d'un chant commun pour clôturer cet après-midi musical.

Cette année, le Chœur d'Aoedé souffle sa vingtième bougie. A cette occasion, la chorale organise un **concert gratuit le samedi 29 mai à 20h30** au gymnase.

Le Chœur d'Aoedé débutera la soirée, suivi du Chœur Universitaire d'Orléans puis du Chœur professionnel de

Gospel de Tours "FITIAVANA". Ce dernier regroupe des chanteurs et des musiciens professionnels issus de la scène nationale et internationale.



20 ans des Devos de l'humour

Cette année les Devos de l'humour soufflent leur 20^{ème} bougie.

L'histoire remonte en 1980 lorsque Raymond Devos accepte de faire deux représentations à la salle des fêtes de Monnaie et remporte un franc succès. Huit ans plus tard, l'humoriste décide de tester son nouveau spectacle en province et se remémorant l'excellent accueil du public, il décide de se produire sur la scène de Monnaie.

Ce nouveau triomphe incite les responsables du Comité des Fêtes à créer un festival de l'humour parrainé par Raymond Devos et destiné à promouvoir les nouveaux talents.

Pour l'édition 2010, retenez ces dates :

- Dimanche 3 octobre : spectacle de l'humoriste Lou Volt à Parçay-Meslay à 17h : 5 € adultes, 3 € enfants de moins de 13 ans - Billetterie à la mairie
- Vendredi 8 octobre : spectacle en Vouvrillon (gratuit)

Les
DEVOS
HUMOUR



Devos de l'humour

LOU VOLT

Bonjour !

Vous êtes qui ?

Je m'appelle Lou Volt

Ce nom est une idée lumineuse.

Oui je sais, je suis très brillante et néanmoins disjonctée !

On dit de moi que je suis une allumeuse allumée.

C'est quoi cette robe rouge, vous êtes espagnole ?

Non, j'suis chti mais j'aime bien le rouge, c'est vif.

Vos mensurations ?

1m70, 50kg quand ça va, 1m60, 70kg quand ça va pas !

Lou, vous faites quoi dans la vie ?

Je travaille en tant que chanteuse comique, cantatrice cocasse et jazzwoman gagwoman au Grand

Orchestre du Splendid.

Mais aujourd'hui je monte mon "one woman-music-hall show" à moi tout seule.

Elles racontent quoi vos chansons ?

Oh lala des tas de trucs... :

Mon expérience au concours de "Miss France", mon opération de chirurgie esthétique qui m'a filé le "Botox blues", ma première manif écolo dont le slogan était : "Tout va sauter", mon expérience de la mer avec un marin originaire du Cantal qui "sait naviguer en principe !", le même, avec qui j'ai connu "L'amour avec des chaînes", mais qui toutefois m'appelait "mon minou", pour finalement se retrouver avec "... ma meilleure copine", en fait il était bi (en anglais : "to be bi"), etc, etc...

Mais alors ce spectacle est autobiographique ?

Oui, tout est autovécru par moi-même ! Dans un spectacle où

j'évoque les rapports hommes-femmes, femmes-hommes, hommes-hommes, femmes-femmes, à travers mon Moi et mes émois, et tout ça de manière très personnelle. Vous me suivez ?

Ma foi...

Car pourquoi le cacherai-je, je n'ai pas mon pareil pour être moi-même !

Bon et bien au revoir Miss Lou

A très bientôt j'espère...





Galette CCAS

Pour la traditionnelle galette des rois organisée le **10 janvier dernier**, Monsieur le Maire et l'équipe du CCAS ont réuni avec plaisir et malgré le froid, un grand nombre d'invités !

L'après-midi fut animée par l'association "Sourire à la Vie". Née en 1992, cette association composée uniquement de bénévoles, s'associe aux animations données au profit d'œuvres caritatives. La première partie du spectacle nous a entraînés dans une démonstration de danses endiablées telles la Scottish, le Quick Step et le French Cancan...

Après avoir partagé la galette, le temps de reprendre haleine et la troupe nous a présenté en seconde partie, une pièce de théâtre désopilante : "La Main Passe" de Georges Feydeau. Rien ne manquait dans ce vaudeville : légèreté, intrigues, quiproquos... sans oublier l'excellent jeu des acteurs.

Merci à l'association "Sourire à la Vie" pour sa contribution à cette chaleureuse après-midi. C'est avec le cœur rempli de joie et le sourire aux lèvres que nous nous sommes séparés en souhaitant que très vite, revienne la prochaine galette !

L'équipe du CCAS, tout au long de l'année continuera à fêter les anniversaires de nos aînés âgés de 85 ans et plus, moment d'émotion et de bonheur que nous aimons tous partager !

Claude HYRON
Membre du CCAS



Cérémonie des vœux

Le vendredi 15 janvier à 20h30, le Maire et son équipe municipale ont présenté leurs vœux aux trois cents Parcillons et officiels réunis à cette occasion dans la salle des fêtes.

Après l'aubade de la Société Musicale, Jackie Soulisse et ses adjoints ont pris la parole pour présenter les actions menées au cours de l'année passée, les projets pour 2010 et détailler les finances.

La cérémonie s'est terminée par la mise à l'honneur de deux agents communaux, Philippe Proust et Françoise Ysabelle, qui se sont vu remettre la médaille d'argent du travail pour leurs vingt ans de service auprès de la commune. Le maire a ensuite tenu à saluer les responsables de l'association Frimousse pour leur gestion exemplaire de la crèche "Aux p'tits Bonheurs" qui connaît le meilleur taux de remplissage du département.

Association Culturelle et Artistique de Parçay-Meslay

RIAGE s'expose

Cette année, pour son Salon Peintures et Sculptures qui s'est tenu à la salle des fêtes du 13 au 21 février, RIAGE présentait une Pastelliste, Mme Brigitte MONERIE.

Cette artiste inspirée par ses voyages, a su nous transmettre la tonicité des couleurs, la lumière trouvée dans les scènes de vie et ambiances de rues. L'épaisseur du pastel rarement estompé nous donne tous les volumes des expressions qu'elle souhaite nous faire partager. M. le Maire a remis la médaille de la ville à l'invitée d'honneur.

Mme MONERIE était accompagnée par soixante quinze artistes peintres et cinq sculpteurs, plus valeureux les uns que les autres.

Les œuvres exposées, sous un éclairage individuel complet, nous ont révélé la diversité, la modernité des sujets ainsi que les différentes techniques traitées : aquarelle, huile, pastel, dessin, argile, sable, dorure et structure en vinyle.

Tous ces artistes, par la qualité et la présentation de leur art, nous ont permis de vous offrir un salon d'un cru d'excellente tenue.

Les adhérents des deux ateliers, accompagnés de leurs animateurs, Mme Françoise Jean-Louis pour l'aquarelle et M. Jean Depotter pour le pastel et l'huile, présentaient leurs travaux. Les progrès effectués sont remarquables, beaucoup d'entre eux pourront prétendre exposer dans des salons.

Chaque année les visiteurs sont de plus en plus nombreux, Riage souhaiterait cependant faire connaître à un plus grand

nombre de Parcillons toutes ces méthodes et techniques de découverte de l'art pictural ou photographique sans contrainte d'esprit, juste pour une visite vouée au plaisir des yeux et à un moment d'évasion.

Merci à la Mairie, aux employés municipaux, aux partenaires et aux viticulteurs pour leur soutien moral et matériel. L'année prochaine Riage vous fera connaître un aquarelliste de renom : M. Jacky REVERS.

Didier GALLARD
Président de RIAGE

Palmarès des prix du salon de peinture 2010

Médaille de la Ville remise par M. le Maire Jackie SOULISSE à Mme Brigitte MONERIE, invitée d'honneur

Prix du Conseil général : Médaille remise par M. MARIOTTE, Conseiller Général à Mme Madeleine MOLET pour l'ensemble de son œuvre

Prix de la Communauté de communes : Médaille remise par M. MUSSET, Vice-Président de la C.C.V à M. Ludovic LEMOAL pour l'ensemble de son œuvre

Prix du salon RIAGE : N° 100 Mme LEFEVRE Marie-Claude

Prix de la Ville de Parçay-Meslay : N° 60 Mme GAUBE Sylvie

Grand prix du jury : DALBE N° 40 M. DEFRENE Frédéric

Prix huile et acrylique : CREACOULEURS N° 33 M. COURAULT Alain

Prix aquarelle et encre : ECLAT DE VERRE N° 52 M. DUVERNAY Jean- Claude

Prix pastel et dessin : ISACADRE N° 66 Mme GRISELIN Marie Annick

Prix sculptures : DALBE N° 107 Mlle LUNEAU Anne

Prix autres techniques : CREACOULEURS N° 1 M. APERT Jean-Claude

Prix atelier RIAGE : ECLAT DE VERRE Mme LE MOUEE Colette

Pour chacun des 11 lauréats, un lot de 3 bouteilles de Vouvray, offert par les viticulteurs de Parçay-Meslay

RIAGE Association loi 1901 reconnue d'Utilité Publique - Agréée Jeunesse et Sports N° R 37455/2004 - Affiliée à la Fédération des Clubs UNESCO - Affiliée à la Fédération Photographique de France

6, rue de l'Etain - 37210 PARCAY-MESLAY riage.tonygall21@orange.fr

Encore un succès pour la Compagnole

Cette année, la compagnie théâtrale la Compagnole vous a présenté "Bon sang, quelle famille", une pièce d'Andrée ROBIN-LIGOT les 5, 6, 7 et 13 mars.

Vous étiez nombreux à vous être déplacés à la salle des fêtes pour l'occasion. Il faut dire qu'une fois de plus, la pièce présentée s'est révélée irrésistible avec l'histoire de ce veuf qui laisse un mot à l'attention de ses enfants en leur indiquant : "Dans le grenier, tout est là !". Un grenier qui fera, après ses obsèques, l'objet d'une fouille en règle !



Crédit photo : D. GALLARD

Nos enfants d'abord

Le 6 mars dernier, l'association "Nos Enfants d'Abord" organisait un après-midi "loisirs créatifs" à la salle Saint Pierre avec pour thème le carnaval et ses déguisements. Lors de ces ateliers de la "Patouille", les enfants ont pu confectionner des masques, des "sacs-couvre-chefs ?", des boucliers, des épées (en cartons !) et autres accessoires.

Et voilà un cow-boy, une princesse grenouille, un chevalier, un croupier, une carte à jouer, une robe de star...

Tout cela sous l'œil vigilant des couturières qui ont rivalisé d'adresse derrière leurs machines pour piquer ces créations qu'ils ont arborées fièrement lors du défilé du 28 Mars.

Quant à nous, après la traditionnelle chasse aux œufs dans le parc de la Grand' maison pour Pâques, nous vous donnons rendez-vous en juin pour l'atelier "Carrés d'Art".

Contact : babeth.couant@free.fr

Babeth COUANT



Exposition culturelle



Le Club Sportif et Artistique (C.S.A.) de la base aérienne 705 organise du **24 au 25 avril 2010** une exposition culturelle à la salle des fêtes de Parçay-Meslay. Cette exposition présente les œuvres réalisées par les adhérents, telles que des vitraux, peintures, tapisseries, peintures sur porcelaine, encadrements, reliures, icônes, calligraphie, broderies sur calque, etc..., ainsi que celles des C.S.A. environnants : Châtellerauld, Châteaudun, Avord, Orléans, Nouâtre, Blois, Le Blanc, Romorantin,...

Le C.S.A. regroupe les militaires, leurs conjoints, les personnels civils de la Défense et des personnes extérieures à la Défense, dans le but de se rencontrer en toute convivialité, d'échanger, de se cultiver, sans oublier l'entraide particulièrement importante pour les familles "parachutées" dans une ville à découvrir.

Exposition ouverte à tous de 10h à 18h.

Journée européenne

L'association Europe Val de Loire organise une soirée autour des 60 ans de la déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman le **vendredi 7 mai à 19h30** à la salle des fêtes. Ce débat intitulé "L'Europe plus qu'hier et moins que demain" sera animé par José-Manuel LAMARQUE, journaliste spécialiste des affaires européennes à France Inter.

Concert de printemps

La Société Musicale de Parçay-Meslay organise son concert de printemps samedi **24 avril à 20h30** au gymnase avec la participation de l'orchestre junior de l'école de musique et la chorale du chœur d'Aoede.

Entrée gratuite.

Vide-grenier

L'APM Football Club organise un vide-grenier le **samedi 1^{er} mai** dans le parc St Pierre



Fest-noz

Rendez-vous le **samedi 1^{er} mai** à la salle des fêtes pour un fest-noz qui s'annonce mémorable ! Organisé par la coopérative de l'école élémentaire, la soirée permettra de récolter des fonds pour la classe de découverte des CE2/CM1 et CM1/CM2, programmée du 31 mai au 4 juin dans le cantal.

Au programme :

- Dès 20h30 : spectacle chorégraphique de danses bretonnes "Pom pom' Breizh" par l'association Mozaïc Breizh ; Evocation des quatre saisons en Bretagne à travers la pomme avec vingt-et-un danseurs en costumes de travail de la région de Fouesnant et costumes de Lorient.
 - A partir de 21h15 : Fest-Noz et bal folk avec les groupes "Asturia" (accordéons, bombarde, violon, guitare, percussions) et des "Croches et des Etoiles" (accordéons, violon, harpe, cuivres). Initiation aux danses pendant le bal.
 - Pendant toute la soirée : buvette et vente de crêpes, atelier maquillage
- Ouvert à tous. Entrée adultes : 5 €, enfants : 2 €**



Fête de la musique et carrés d'art



Le **21 juin** à Parçay-Meslay, deux manifestations complémentaires sont prévues au cœur de votre commune : la fête de la musique et l'inauguration de l'exposition des Carrés d'art. Deux événements festifs à ne pas manquer !

Loto caritatif

L'association "Solidarité vacances" organise un loto le **dimanche 27 juin** (après-midi) à la salle des fêtes de Parçay-Meslay. La recette servira à financer les vacances de familles défavorisées. Venez nombreux !

Fête nationale

Comme chaque année, des festivités seront prévues à Parçay-Meslay pour la fête nationale le **13 juillet**.

Forum des activités parcellonnes

Le **samedi 11 septembre** se tiendra le 6^{ème} forum des activités parcellonnes. Ce rendez-vous incontournable de la rentrée scolaire permet aux familles de trouver dans un même lieu l'ensemble des offres de loisirs et de sports à leur disposition à Parçay-Meslay.

Loto du football américain

Le **samedi 18 septembre**, l'équipe de flag' de Parçay-Meslay entraînée par les "Pionniers de Touraine" organise un loto à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 19h, début à 20h30.



Maisons fleuries et nouveaux arrivants

La cérémonie de remise des prix des Maisons fleuries se déroulera le **vendredi 24 septembre à 20h30** à la salle des fêtes. Comme chaque année, l'équipe municipale profitera de cette occasion pour accueillir les nouveaux arrivants.

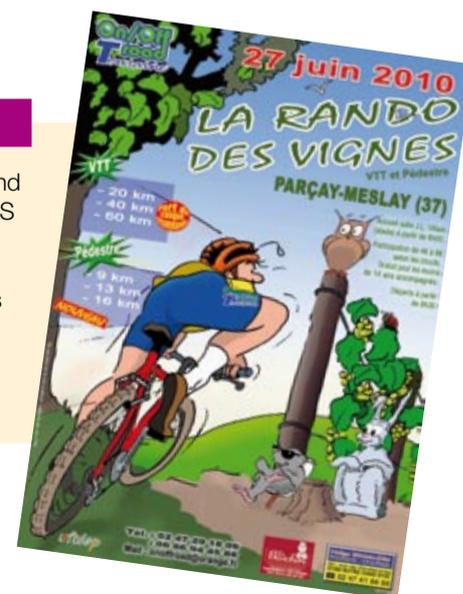


La Rando des Vignes

"On/Off Road Touraine" Club de cyclisme et activités de plein air, prend le relais de l'Avionnette VTT pour l'organisation de la RANDO DES VIGNES 2010, **dimanche 27 juin 2010 dès 8h00**.

Nouveauté 2010 : 3 parcours pédestres (9-13-16 km)

Un rendez-vous à ne pas manquer pour s'oxygéner avant les vacances et découvrir ou redécouvrir les magnifiques sentiers environnants à pied ou à VTT.



Inscriptions aux écoles

Vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants aux écoles maternelle et élémentaire de Parçay-Meslay.

Sont concernés : les enfants à inscrire pour la première fois à l'école maternelle ; les enfants quittant la maternelle et entrant en cours préparatoire, les enfants radiés de l'école d'une commune extérieure. Pour une première inscription en maternelle, les enfants doivent avoir **3 ans au 31 décembre 2010**.

Si vous résidez sur la Commune :

- Il vous faut apporter en mairie une copie de votre livret de famille et un justificatif de domicile.

- A l'appui de ces pièces, une attestation cachetée et signée du Maire ou son représentant vous sera délivrée.

Si vous résidez en dehors de la Commune :

- Vous devez retirer en mairie ou télécharger directement sur son site :

www.parcay-meslay.com

un dossier de demande de dérogation scolaire.

Une fois l'enfant pré inscrit en mairie, vous devrez prendre rendez-vous avec le directeur de l'école en question pour procéder à l'inscription définitive en présentant : l'attestation délivrée en mairie, votre livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de santé de l'enfant (BCG obligatoire), le certificat de radiation pour les enfants venant de l'extérieur et le dossier de dérogation scolaire dûment rempli s'il y a lieu.

Inscription

à la garderie et au restaurant scolaire

Ces inscriptions sont à renouveler chaque année. Les dossiers d'inscription sont remis en fin d'année scolaire aux enfants déjà présents dans les classes.

Pour les nouveaux inscrits (1^{ère} année de maternelle et les nouveaux habitants), les dossiers sont à retirer à l'accueil de la mairie entre juin et août. Il est recommandé d'inscrire l'enfant avant le début de l'année scolaire, mais celle-ci peut se faire tout au long de l'année.

Les documents demandés doivent être remplis avec le plus grand soin, puisqu'ils serviront, entre autres, à vous contacter en cas de besoin.

Familles d'accueil

Des Etats-Unis, des Pays Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre d'Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Pour la rentrée scolaire 2010, le CEI cherche des familles prêtes à accueillir Akane, Clara et Lukas.

Ils sont respectivement originaires du Japon, du Brésil et d'Allemagne et sont



âgés entre 16 et 18 ans. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que la musique, la photographie, le handball ou encore la danse.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements : Michel BONAFoux
48 rue Boisgault - 45450 DONNERY
Tel : 02 38 59 56 68 ou 06 83 28 74 24



Vacances d'été au CLSH

Cet été, le CLSH ouvrira ses portes du lundi 5 juillet au mercredi 1er septembre 2010.

Plusieurs bivouacs seront organisés en Juillet et en Aout.

Un programme détaillé sera disponible en Mai à l'accueil de la Mairie.

Transport scolaire

Par délibération du 15 janvier 2010, le Conseil Général prévoit l'augmentation des tarifs sur le réseau départemental du transport scolaire pour l'année scolaire 2010-2011. L'abonnement annuel passera de 100 € à 120 € par enfant à la rentrée de septembre.

La bibliothèque Mars 2009 - Mars 2010 : un an déjà ! Premier anniversaire

Anniversaire que les bénévoles ne manqueront pas de fêter : cela commence par la mi-carême le 10 mars avec animations, maquillage et goûter festif pour nos jeunes adhérents, suivi d'une conférence humoristique de Jean-Michel de Busserolles le 2 avril. Et deux "moments" de portes ouvertes pour permettre à tous ceux qui ne l'ont pas fait de pousser la porte d'entrée :

- **Vendredi 23 avril** de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30

- **et samedi 24 avril** de 9h30 à 12h.

Les comités de lecture voient le jour une fois par mois pour échanger des impressions, parler de ses "coups de cœur" à propos des derniers livres lus,

apporter ses "souhaits" pour les futurs achats...

Et puis, petit à petit, chacun "s'approprié" la bibliothèque : l'école primaire comme la maternelle, la crèche-garderie et même désormais le Club Ados... La venue d'un écrivain et toujours Laure Mandraud qui "racontera des histoires" pour la quatrième fois en juin.

La bibliothèque se veut toujours plus accueillante et vous proposera de nouveaux projets après les vacances d'été.

Marie-Jo FENET

Horaires

→ Mardi de 16h30 à 18h30

→ Mercredi de 15h30 à 18h30

→ Vendredi de 16h30 à 18h30

→ Dernier samedi du mois de 10h00 à 11h30



Mi-carême à la bibliothèque

Relais assistants maternels

Claire Mortier est la nouvelle responsable du Relais assistants maternels de la Communauté de Communes du Vouvrillon. Elle remplace Emilie Rochoux, l'ancienne animatrice.

Le RAM de la CCV est un lieu de ressources permettant de rendre un service de proximité aux familles de la Communauté de Communes du Vouvrillon et aux assistantes maternelles, tant au niveau des informations sur l'offre et la demande de garde ou encore les modalités administratives, que sur la qualité d'accueil de l'enfant.

Pour les parents, le relais peut les aider :

- à trouver rapidement un mode de garde adapté à leur rythme de travail et leur vie de famille
- à consulter la liste des assistantes maternelles agréées disponibles, mise à jour régulièrement
- dans toutes les démarches administratives pour l'embauche d'une assistante maternelle agréée

Pour les assistantes maternelles, le relais est ouvert afin :

- d'offrir un lieu d'écoute et de parole sur leur profession, les difficultés rencontrées
- de les mettre en relation avec les parents recherchant un mode de garde
- de les aider dans toutes les démarches administratives
- d'informer sur la profession d'assistante maternelle, les textes législatifs, l'agrément, etc.

Intervention du Ludobus à Parçay-Meslay mardi 16 mars et lundi 7 juin à la salle des fêtes, de 09h à 10h30.

Claire Mortier

Responsable du RAM

e.rochoux@cc-vouvrillon.fr

Communauté de Communes du Vouvrillon
Ferme du Papillon
400, rue Louis Blériot
37210 PARCAY-MESLAY
Tél : 02 47 29 06 10 ou 06 85 75 28 86.

Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer à Parçay-Meslay, bienvenue dans notre commune ! Les élus locaux veillent à la bonne intégration de chacun d'entre vous et seraient très heureux de vous rencontrer lors d'une réception à la Mairie pour vous présenter les activités de votre village.

Nous vous invitons à remplir le coupon ci-dessous et à nous le retourner à : Mairie, 58 rue de la mairie, 37210 Parçay-Meslay.

Bulletin d'inscription Accueil des nouveaux Parcillons

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Date d'arrivée :

Nombre de personnes présentes à la réception :

Souhaite recevoir une invitation pour la prochaine soirée d'accueil des nouveaux Parcillons.



Création d'un atelier vitrail



L'association "Autour du verre" ouvrira prochainement un atelier d'initiation au vitrail avec les méthodes au plomb et Tiffany.

Rendez-vous à la Commanderie, derrière l'église, les mardis matins ou après-midis, et les vendredis, selon les disponibilités des animatrices.

Pour plus d'informations :
Sylvie FIGUET (Présidente)
Tel : 06 59 41 65 08
Christine TAUNAY
Tel : 06 80 18 58 58

Déchets ménagers

Infos déchetteries :

Les habitants de Parçay-Meslay ont accès aux déchetteries de Vernou-sur-Brenne et de Parçay-Meslay.

PARCAY-MESLAY

Lundi et samedi : 8h30- 18h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Lieu-dit "la Charronnerie"

Attention : les dépôts des déchets dangereux ménagers sont interdits (pots de peintures, acides, produits phytosanitaires...)

VERNOU-SUR-BRENNE

Lundi, mercredi et vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h-12h et 14h-17h
Lieu dit Foujoin

Les Déchets Dangereux Ménagers sont acceptés dans cette déchetterie.

La déchetterie de Vernou accepte le premier samedi de chaque mois les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (uniquement pour les particuliers en automédication).

Nouveauté : depuis le 1^{er} août 2009, apportez vos déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) usagés dans les déchetteries de la CCV.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, vous pouvez apporter vos vêtements, chaussures et articles de maroquinerie dans les déchetteries de la CCV.

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur notre site internet : www.cc-vouvillon.fr

Consignes de tri :

Retrouvez toutes les informations sur le tri sélectif de vos déchets ménagers sur notre site Internet.

N'oubliez pas, le code couleur doit être respecté pour un tri de qualité.

Nos guides de tri sont en téléchargement sur le site Internet.

Service déchets ménagers

Coordonnées :

Service déchets ménagers de la Communauté de Communes du Vouvillon

Tél : 02 47 29 06 10
Fax : 02 47 29 06 26

Permanence du Maire

Monsieur Jackie SOULISSE, Maire de Parçay-Meslay, reçoit le dernier samedi de chaque mois de 10h à midi, et sur rendez-vous les autres jours de la semaine.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (fermé le jeudi matin).

L'Arbre en bois

mise en valeur et entretien **de vos arbres**
taille douce et raisonnée - abattage délicat et démontage - haubanage

CONTACT
37210 Rochecorbon
Tél/Fax : 02 47 52 58 46
Port : 06 27 51 59 97
arbrenbois.rochecorbon@orange.fr

www.consommales.com

Consommes informatiques
Fournitures de bureau
Imprimantes
Connectique

Livraison 24h / 48h
Collation à suivre
 Paiement sécurisé

Distributeur agréé :

IBM EPSON LEXMARK brother XEROX HP
3M CANON RICOH MINELLI SAGEM
VIMINGE retring STABLER TSC UNU CARLON

fenêtres 37
Alu - PVC

Vérandas sur mesure
Portes, Fenêtres, Volets, Alu et PVC
Portes de garage - Volets roulants
Stores intérieurs et extérieurs

02 47 29 01 01 www.fenestres37.fr
ZA Les Papillons - Rd-Pt de l'Avion - 37210 Parçay-Meslay

PIZZERIA Sandwiches chauds / Kébars
Restauration rapide sur place ou à emporter

LA P'TITE FAIM

64 bis rue de la Mairie
37210 PARÇAY-MESLAY
02 47 29 09 97

UMP RIOLLET
MECANIQUE DE PRÉCISION

USINAGE MÉCANIQUE DE PRÉCISION
TOUR NUMÉRIQUE
CENTRE D'USINAGE
ELECTRO - EROSION - RECTIFICATION

Rue de Meslay - ZA la Fosse Neuve - PARÇAY-MESLAY
Tél. 02 47 29 40 60
Fax 02 47 29 40 69 - umpriollet@ump-riollet.fr

TRAVAUX PUBLICS DES PAYS DE LOIRE

TPPL

ZA Le Bois Simbert - 37130 CINQ MARS LA PILE
Tél. : 02 47 96 76 64 - Fax : 02 47 96 87 19
Mail : cinq-mars@tppl.fr
Z.I La Coudrière - 37210 PARCAY MESLAY
Tél. : 02 47 29 05 16 - Fax : 02 47 29 08 85

EDITIONS

SOGEPRESS

- ✓ Edition de magazines
- ✓ Régie publicitaire
- ✓ Conception de guides pratiques
- ✓ Impression numérique
- ✓ Création et gestion de sites Internet

32 rue Eugène Durand
37000 TOURS
02 47 20 40 00
E-mail : r.sogepress@wanadoo.fr • www.sogepress.fr